

## HYALOMMA BRUMPTI DELPY 1946

### DESCRIPTION DE LA LARVE ET DE LA NYMPHE. BIOLOGIE

Par R. ROUSSELOT

#### HISTORIQUE

En janvier 1946, L.-P. Delpy (1), dédie au Prof. Brumpt cette espèce dont il a trouvé des mâles dans les collections du Museum d'Histoire Naturelle de Paris et dans celles du Prof. Brumpt en 1936, puis des mâles et des femelles en 1939 au laboratoire du Prof. Brumpt, ces derniers exemplaires provenant d'un élevage réalisé au laboratoire à partir d'une femelle gorgée sur bœuf au Cameroun.

En proposant cette espèce, L.-P. Delpy, fidèle à sa méthode de détermination biologique, fait des réserves basées sur le fait que n'ayant jamais possédé que des exemplaires tués, il n'a pu réaliser d'élevages.

Ayant pratiqué des élevages de cette espèce au Soudan dès 1942, je suis en mesure de compléter la description morphologique et de fournir les caractéristiques biologiques validant cette nouvelle espèce.

#### SYSTÉMATIQUE

##### I. Mâles

N'utilisant pas tout à fait le même critère que Delpy, je séparerai *H. brumpti* des deux autres *Hyalomma* du Soudan ; *H. savignyi* et *H. impressum*, de la façon suivante :

La parallèle à l'axe du corps, tangente au bord externe des écussons sub-anaux, coupe les accessoires ou passe à leur voisinage immédiat. Parma jaunâtre rarement brune. Pointe interne sub-anales aux écussons adanaux ..... *H. brumpti* (Fig. 1).

(1) L.-P. DELPY. — Révision par des voies expérimentales du genre *Hyalomma* C. L. Koch 1844. Note préliminaire. *Archives de l'Institut vétérinaire d'Hessarek*, II, 1946. — *Ann. de Parasitologie*, XXI, 1946, 267-293.

La parallèle à l'axe du corps, tangente au bord externe des écussons sub-anaux, laisse les écussons accessoires très en dehors. Parma toujours noire. Pas de pointe interne sub-anales aux adanaux ..... *H. savignyi* et *H. impressum* (Fig. 2).

Autrement dit, Delpy définit la position des sub-anaux par rapport aux adanaux, alors que je définis la position des sub-anaux par rapport aux accessoires. J'ai préféré ce caractère, parce que l'écart que j'invoque est plus grand, donc plus aisément perceptible.

## 2. Femelles

Je ne vois pas de moyen sûr de différencier les femelles autre que l'élevage.

## 3. Larves

Les larves des trois espèces soudanaises sont aisément différenciables en tenant compte de deux caractères :

La forme du bord postérieur du scutum.

La disposition des quatre fossettes pilifères postérieures.

*Hyalomma brumpti* : Bord postérieur du scutum presque droit.

Quatre fossettes pilifères postérieures disposées sur un arc à forte convexité antérieure. Les fossettes antérieures manquent (Fig. 3).

*Hyalomma savignyi* : Le bord postérieur du scutum, convexe dans sa ligne générale, a des bords post-oculaires concaves. Fossettes antérieures présentes. Fossettes postérieures disposées sur un arc légèrement convexe en avant (Fig. 4).

*Hyalomma impressum* : Bord postérieur de l'écusson dorsal très convexe, à bords post-oculaires sensiblement droits. Fossettes pilifères antérieures présentes. Fossettes pilifères postérieures disposées sur un arc à convexité postérieure, ou au moins sur une ligne droite (Fig. 5).

## 4. Nymphes

Chez les nymphes, il est possible de faire la diagnose différentielle entre *Hyalomma impressum* d'une part, *Hyalomma savignyi* et *Hyalomma brumpti* d'autre part. Les deux dernières ont la base du capitulum triangulaire avec des angles latéraux très aigus (Fig. 6 et 7) ; chez la première la base du capitulum est losangique avec des angles latéraux arrondis (Fig. 8).

La disposition du bord postérieur du scutum, dont j'ai parlé chez les larves hexapodes, tend à se répéter chez les nymphes, mais elle est moins nette chez ces dernières dans la plupart des cas (Fig. 6, 7, 8).

### Morphologie de *Hyalomma brumpti*

*Mâle*. — Macroscopiquement, c'est une tique brun rouge d'assez grande taille, — 6 mm. en moyenne, — à pattes annelées, d'aspect général clair. L'écusson dorsal est orné de ponctuations fines nombreuses, — sauf le milieu du dos d'âne qui est lisse, — et de

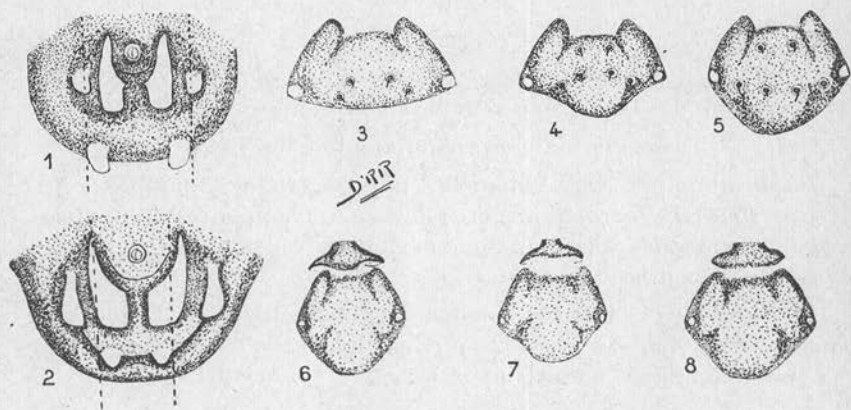


FIG. — *Hyalomma brumpti* Delpy, 1946 ; *H. savignyi* (2, 4, 7) et *H. impressum* (2, 5, 8).

ponctuations grosses et peu nombreuses qui sont réparties à la périphérie. Pas de sillon marginal ou une simple indication postérieure. Sillons cervicaux longs. Sillon postéro-médian bien marqué, flanqué de paramédians courts et larges. Les trois festons externes sont réunis en une masse peu ponctuée. Le feston médian, ou parma, est blanc jaunâtre, sauf chez de rares exemplaires où il peut être brun roux. En principe, il n'y a pas de pont complet réunissant par devant la parma les deux festons paramédians, mais on en trouve fréquemment une ébauche. Dessous blanc jaunâtre clair orné de soies courtes. Les écussons adanaux ont le bord externe courbe, leur partie antérieure mince. Le bord interne dessine, dans sa partie postérieure, une pointe fine sub-anale. Les écussons sub-anaux sont très écartés, d'où le caractère majeur signalé dans la clé, pour séparer cette espèce des *Hyalomma savignyi* et *impressum*.

*Femelle.* — Les exemplaires moyens dépassent gorgés 22 mm. et en atteignent parfois 30. L'écusson dorsal ressemble étroitement à celui de *Hyalomma impressum*.

*Nymphe.* — La nymphe à jeun mesure 1 mm. 9 sur 900  $\mu$  en moyenne. Le corps est allongé, élargi en arrière. L'écusson dorsal, plus long que large, est pentagonal. Les bords post-oculaires sont sensiblement droits.

*Larve.* — Mesure à jeun 680  $\mu$  sur 400  $\mu$  en moyenne. Le bord postérieur de l'écusson dorsal est presque droit. Cet écusson porte quatre fossettes pilifères postérieures disposées sur un arc à convexité antérieure. Les fossettes pilifères antérieures manquent.

### Biologie

*Evolution.* — Tique à trois hôtes.

*Hôtes.* — Dromadaire, bœuf, zébu, mouton, chèvre.

*Localisation.* — Anus, mamelles, plis inguinaux, toupillon.

*Distribution géographique.* — J'ai eu des exemplaires de Bamako, Ségou, Tombouctou, Gao au Soudan, Bouaké en Côte-d'Ivoire. Existerait au Tchad.

*Elevage.* — J'ai noté au Soudan des incubations de 27 jours en mai, 27 et 30 jours en juin, 32 jours en septembre. Un élevage réalisé en juin a donné les temps suivants :

Incubation .....	30 jours	
Repas larve .....	8 —	
Sommeil larve .....	8 —	Soit un cycle total (durée corrigée)
Repas nymphe .....	5 —	
Sommeil nymphe ....	22 —	de 89 jours.
Repas adulte .....	7 —	
Gestation .....	9 —	

*Service zootechnique et des épizooties, Brazzaville  
Afrique équatoriale française*

---